

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**MISSION POUR L'ACADEMIE
AFRICAINNE DES LANGUES**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Koulouba, le 30 APR 2001

**Le Chef de la Mission pour
l'Académie Africaine des Langues**

1E0049
N° _____/MACALAN

/-)

**Monsieur le Directeur Général
de l'UNESCO - Paris**

Monsieur le Directeur Général,

L'utilisation des langues africaines dans les domaines économique, culturel, social et politique est une préoccupation constante des Dirigeants africains.

En cela ils sont confortés par les études et recherches en la matière, en particulier celles effectuées sous l'égide de l'UNESCO, qui ont montré qu'aucun développement harmonieux ne saurait se faire sans l'utilisation par les populations concernées « d'une langue connue, quotidiennement pratiquée et parfaitement maîtrisée ».

Comme vous le savez, depuis la Charte de l'O.U.A. en 1963, nombre d'instances de l'Organisation panafricaine ont recommandé la promotion des langues africaines par la création de structures chargées de contribuer à l'épanouissement des populations par une plus grande participation à leur propre développement (cf. notamment Charte Culturelle de l'Afrique de 1976 et Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique de 1986).

Face à une volonté politique manifestée à plusieurs reprises au niveau continental de valoriser les langues africaines, le Mali a estimé nécessaire de proposer la création de l'Académie Africaine des Langues comme un instrument de mise en œuvre de cette volonté.

L'Académie aurait pour buts de :

- *promouvoir une culture scientifique et démocratique par l'usage des langues africaines, en partenariat avec d'autres langues, comme moyens de sensibilisation, d'information, de formation, d'éducation, de mobilisation et de gestion du pouvoir ;*
- *accélérer le développement économique, social et culturel harmonieux des Etats africains ;*
- *favoriser l'intégration africaine en tant qu'instrument de compréhension, de paix et de prévention des conflits.*

Les objectifs de l'Académie Africaine des Langues seraient les suivants :

- *le renforcement de la coopération linguistique entre les Etats africains ;*
- *la promotion internationale des langues africaines ;*
- *l'appui technique aux différents Etats pour la formulation et la mise en œuvre de leur politique linguistique, en particulier par la création et/ou le développement de structures nationales de promotion des langues africaines ;*
- *l'utilisation des langues africaines comme langues de travail sur les plans national, sous-régional et international.*

Le projet d'Académie Africaine des Langues est une idée du Président de la République du Mali, en maturation depuis une dizaine d'années, et qu'il a plusieurs fois évoquée avec ses Pairs. Au cours de l'audience qu'il vous a accordée à Bamako le 27 novembre 2000, il vous a informé de sa décision de mettre en place une structure légère – la Mission pour l'Académie Africaine des Langues – chargée de préparer la création et l'ouverture de l'Académie Africaine des Langues, en relation avec le Secrétariat Général de l'O.U.A. En réponse à sa sollicitation exprimée, vous l'avez conforté dans cette idée, l'avez assuré de votre disponibilité et lui avez donné votre accord pour appuyer le Mali dans la mise en œuvre à la fois de la Mission et de l'Académie.

Cette Mission a élaboré un document de présentation de l'Académie, qui a ensuite été discuté et validé par un Atelier National. Ce document sera soumis à des experts africains et non africains de haut niveau du 25 au 27 mai 2001 à Bamako.

Les travaux issus de cette Consultation Africaine permettront d'engager la procédure de saisine des instances de l'O.U.A. pour la validation politique, au niveau continental, du projet de l'Académie Africaine des Langues.

Le 8 septembre, Journée Internationale de l'Alphabétisation, verra la création et l'installation de l'Académie Africaine des Langues.

Suite donc à l'audience que le Président de la République vous a accordée, aux échanges et contacts que j'ai personnellement eus avec plusieurs responsables de l'UNESCO à divers niveaux et à la récente visite que j'ai effectuée à Addis-Abeba auprès de Monsieur le Secrétaire Général de l'O.U.A., je viens par la présente solliciter le soutien de l'UNESCO pour un certain nombre d'activités.

Ainsi, pour constituer un fonds documentaire et profiter de l'expérience des chercheurs d'autres pays et institutions, la Mission devra être dotée d'équipement informatique, connectée à l'Internet et ses membres devront bénéficier de formation continue pour s'adapter à l'environnement des NTIC. Dans le même cadre, la Mission devra entreprendre au moins au niveau du continent africain trois (3) voyages d'études, l'un à Libreville au Gabon au siège du CICIBA, l'autre à Kampala en Ouganda et enfin le 3^{ème} en Tanzanie pour l'expérience d'utilisation du kiswahili comme langue de travail, dans une perspective de capitalisation des acquis et des expériences au profit de l'Académie.

Enfin, pour s'ouvrir au plus grand nombre, la Mission organisera des ateliers nationaux et internationaux avant la mise en place effective de l'Académie.

Pour toutes ces raisons donc, la Mission souhaite bénéficier de l'appui technique de votre Institution ainsi que de son appui financier pour environ 40.000 dollars US.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de mes sentiments de franche coopération et de considération distinguée.



Le Chef de la Mission

Paul

Adama SAMASSEKOU

Pièces jointes :

- Budget
- Document de présentation
- Programme d'Activités

AMPLIATIONS :

- Mr Tidjiani Noureini SERPOS, Directeur Général Adjoint de l'UNESCO pour l'Afrique – Paris
- Mr Armoogum PARSURAMEN, Directeur Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar (BRED)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

MACALAN

MACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1568>

Downloaded from African Union Common Repository